

Suivi du diagnostic écologique

Vous avez fait appel à un bureau d'études Environnement et souhaitez être accompagné pour le suivi du diagnostic écologique réalisé ? Loire-Atlantique développement assure pour vous le suivi de la réalisation des différentes phases du diagnostic écologique, de la planification des passages du bureau d'études à la concertation avec les services de l'État.

Suivez votre diagnostic écologique pas à pas

Nous vous accompagnons pour :

- Assurer le suivi de la réalisation du diagnostic écologique.
- Relire les rapports et les notes de synthèse produits par le bureau d'études.
- Analyser les données écologiques (quantitatives/qualitatives).
- Fournir une analyse critique des enjeux écologiques et de l'évaluation des impacts.
- Appréhender les enjeux et les incidences réglementaires.
- Participer aux réunions techniques, de restitution et de concertation (avec le bureau d'études, la DDTM, la DREAL, etc.).

Les grandes étapes de notre accompagnement

1. Réunion de démarrage pour définir les modalités de suivi.
2. Suivi du bureau d'études environnement selon le calendrier de passage établi (avec compte-rendu de chaque passage).
3. Relecture des rapports produits par le bureau d'études.
4. Participation aux réunions techniques.

En complément de cet accompagnement, nous pouvons vous soutenir activement dans la [mise en œuvre de la séquence « Éviter, réduire, compenser »](#) (ERC) et, le cas échéant, dans l'[identification de mesures compensatoires](#) adaptées à vos enjeux locaux.

[Toutes nos offres biodiversité](#)